CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IFRS 9 et IFRS 2 : classer les passifs, évaluer et comptabiliser les plans

Une obligation convertible, une action de préférence assortie d'un rachat, un compte courant d'associé bloqué : le classement entre passif financier et capitaux propres change le niveau d'endettement affiché et les ratios communiqués. Les plans d'attribution d'actions posent une autre difficulté avec l'étalement de la charge et le suivi des conditions d'acquisition. Cette formation de 7 heures approfondit deux normes souvent traitées dans l'urgence de la clôture. Les participants qualifient des instruments hybrides réels, évaluent des passifs au coût amorti, traitent les modifications de dette puis comptabilisent un plan d'attribution du premier exercice jusqu'au dénouement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables consolidation comptables IFRS auditeurs et contrôleurs financiers de groupes appliquant les normes internationales.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux des normes IFRS et la mécanique de consolidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un instrument entre passif financier et instrument de capitaux propres
- Évaluer un passif financier au coût amorti et suivre son taux d'intérêt effectif
- Traiter les instruments composés les modifications de dette et les décomptabilisations
- Distinguer les paiements en actions réglés en instruments de ceux réglés en trésorerie
- Étaler la charge d'un plan d'attribution selon les conditions d'acquisition
- Préparer les informations à fournir en annexe sur ces instruments

03 Programme détaillé

M1 Classer et évaluer les passifs financiers

- Frontière entre dette et capitaux propres
- Critères de distinction entre passif et instrument de capitaux propres
- Cas des actions de préférence et des clauses de rachat
- Évaluation initiale et coûts de transaction
- Suivi au coût amorti et taux d'intérêt effectif
- Cas pratique : Le groupe qualifie plusieurs instruments hybrides et justifie chaque classement retenu.

M2 Traiter les situations complexes de dette

- Instruments composés modifications et décomptabilisation
- Séparation des composantes d'une obligation convertible
- Renégociation d'une dette et appréciation du caractère substantiel
- Traitement des covenants et du reclassement en courant
- Décomptabilisation et résultat dégagé
- Atelier : Chaque participant traite la renégociation d'un emprunt et détermine l'impact au compte de résultat.

M3 Comptabiliser les paiements fondés sur des actions

- Plans conditions d'acquisition et informations à fournir
- Distinction entre plans réglés en instruments et réglés en trésorerie
- Conditions de marché et conditions hors marché
- Étalement de la charge sur la période d'acquisition
- Modification annulation et dénouement du plan
- Mise en situation : Un participant explique au directeur financier l'évolution de la charge d'un plan sur trois exercices.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr